# Planning de réalisation

Comme tout projet, pour mieux atteindre ses objectifs, il est important d’avancer en suivants certaines directives. Dès lors, la construction d’un planning devient une étape très importante. Pour en dire plus, ce dernier est structuré de la manière suivante.

* Précision du sujet : pour le **1/12/2017**
* Choisir le cas pratique : pour le **15/12/2017**
* Prendre contact avec le client : pour le **27/12/2017**
* Prendre contact avec le client : pour le **30/01/2018**
* Rechercher toute la documentation : pour le **11/02/2018**
* **Phase 1 : pour le 4/03/2018**

**Il s’agit de la** **mise en place de l’ossature du système d’alerte et de la sécurité**

* La première phase du développement est le travail et la réalisation de l’architecture du système.
* Mise en place des différents éléments nécessaires à la réalisation du projet**.**
* **Validation par le client**
* Réalisation du rapport intermédiaire

Rencontre avec le rapporteur et présentation de l’avancement du projet et du rapport pour le : **06/03/2018**

* **Phase 2 : pour le 24/04/2018**

**Il s’agit du développement de l’architecture mise en place. On y trouve :**

* Le processus de collecte de données.
* Le processus d’agrégation des données.
* Script de déploiement sur les autres serveurs.
* Rapatriement des données vers le serveur central.
* Validation par le client.
* Rencontre avec le rapporteur et présentation de l’avancement du projet et du rapport.
* Fournir le titre définitif du sujet.

**Phase 3 : pour le 15/05/2018**

**Analyse de données et prise de décisions. On y trouve :**

* Alerte de type technique : création, test, et validation par le client.
* Alerte de type fonctionnelle : création, test, et validation par le client.
* Configuration d’un service de gestion de mail en SQL server

Rencontre avec le rapporteur et présentation de l’avancement du projet et du rapport :  **pour le 16/05/2018**

Prendre contact avec le rapporteur pour des dernières suggestions sur le rapport : pour le **01/06/2018**

Remettre le rapport final : pour le **05/06/2018**

Présenter et défendre le TFE :  pour le **18/06/2018**